

LES MARDIS DE L'ÉCONOMIE Une centaine de Haut-Alpins ont choisi le télétravail

Ils travaillent à distance



Olivier et sa femme Johanna éditent un magazine d'évasion depuis leur domicile à Chorges. Toute la journée, Nelly jongle entre son fax, ses mails et son téléphone.

Olivier, 33 ans, et sa femme Johanna, 32 ans, exercent leur activité en télétravail, comme une centaine d'autres Haut-Alpins. Depuis leur maison, à Chorges, ils éditent le magazine d'évasion "Carnets d'aventures", avec comme seuls outils leur ordinateur et leur téléphone.

Economie de charges

Travailler chez eux leur permet d'économiser les charges inhérentes à la location de locaux. Mais ce mode de travail leur offre aussi une souplesse dans leur emploi du temps : « S'il ne fait pas beau le week-end on reste à la maison pour travailler, et la semaine, quand il fait beau, on en profite pour sortir » ra-

conte Olivier. Avec tout de même un inconvénient : « On a tendance à étendre les journées de travail. Souvent, après le dîner, on s'y remet. C'est décalé comme manière de travailler... ».

Originaires du Var, Olivier et Johanna ont choisi de travailler dans les Hautes-Alpes pour le cadre : « Il est en accord avec la nature et donc avec le thème de notre magazine. »

Jongler entre le fax, le téléphone et internet

Nelly a créé sa société de prestation de service en 2005. Elle s'occupe d'assistance administrative et commerciale. Le télétravail représente 70 % de l'activité professionnelle de cette gapençaise de 35 ans. Toute la

journée, elle jongle entre son fax, ses mails et son téléphone.

Si elle a choisi ce mode de travail, c'est d'abord pour pouvoir mieux se consacrer à l'éducation de sa fille, qu'elle élève seule, et gérer son temps comme elle le souhaite. Le télétravail lui a également permis de rester à Gap, où elle apprécie la qualité de vie, mais où il est difficile de trouver un poste de salarié dans son domaine.

« C'est un challenge »

Pour elle, le télétravail correspond à une « mentalité bien particulière » : « Cela nécessite l'établissement d'une confiance avec la clientèle, et ça prend du temps... Pour moi cette activité est un challenge, beau-

coup moins aisé que ce l'on croit ».

Pour pouvoir travailler à distance, quelques qualités s'imposent, comme une bonne organisation, de la rapidité, de la motivation, ou encore un bon sens de la communication.

Une prédominance dans le secteur des services

Selon une enquête réalisée par le Comité de bassin d'emploi gapençais et l'Adhecod (Comité de bassin d'emploi du Grand Briançonnais), 45,3 % des télétravailleurs sont des femmes et 53,1 % sont des hommes qui ont entre 20 et 55 ans. En vie maritale pour les deux tiers, ces télétravailleurs ont peu d'enfants à charge. Ils exercent dans des do-

maines d'activité très variés, avec une prédominance dans les services (à la personne et aux entreprises). Suit le commerce de détail (un quart environ). 75 % des télétravailleurs enquêtés travaillent à domicile. Ils n'utilisent pas de local dédié à leur activité en télétravail.

Changer de cadre de vie et de travail

Les télétravailleurs ont souvent exercé la même activité avant de se lancer en solo et à distance (56 % exerçaient une activité similaire en tant que salarié, avant). Les principales raisons de ce changement de mode de travail sont un désir de changer de cadre de vie et de cadre de travail.

Laëtitia MAZZILLI

Un projet autour des téléactivités

Dans le cadre du programme "LEADER +" programme européen destiné aux zones rurales qui permet en France de soutenir 140 territoires porteurs d'une stratégie de développement organisée autour (un thème fédérateur), trois territoires - Le Pays Gapençais et le Pays du Grand Briançonnais dans les Hautes-Alpes, ainsi que le Beaujolais Vert dans le Rhône -, se sont réunis pour développer un projet commun autour des téléactivités.

Territoires portés par des structures locales

Ces territoires sont portés par les structures suivantes : le comité de bassin d'emploi Drac-Buëch-Durance, le parc naturel régional du Queyras, le comité de bassin d'emploi Adhecod, Hautes-Alpes développement et le Beaujolais Vert (communautés de communes du Haut Beaujolais, de la Haute Vallée d'Azergues, du Pays d'Amplepuis-Thizi et du Pays de Tarare).

Favoriser la création d'emploi

Ce projet a pour but de favoriser la création d'emplois en téléactivités en milieu rural ou semi-rural grâce aux technologies de l'information et de la communication.

Besoins ciblés et plan de prospection

Les actions se déclinent selon les éléments suivants : recensement des travailleurs sur les territoires pour déterminer leurs besoins, plan de prospection pour les attirer (campagne d'e-mailing ci-

blée, participation au salon des entrepreneurs à Lyon en juin 2008...), plan de communication pour accroître la notoriété des actions au sein du département et au niveau national, structuration d'une démarche d'accompagnement pour les personnes ayant un projet de télétravail, réalisation d'un guide méthodologique du télétravail dans les Hautes-Alpes.

L. M.

SITES INTERNET

Deux sites ont été créés pour

permettre aux futurs télétravailleurs et à ceux déjà existants de se documenter sur l'action entreprise par le pays Gapençais, le pays du Grand Briançonnais et le Beaujolais Vert dans le cadre du programme "Leader +". Ils y trouveront toutes les informations nécessaires leur permettant de s'installer dans les Hautes-Alpes ou de développer leur activité en télétravail : <http://www.had.fr/fr/filieres/filiere-electronique-et-tic/teleactivites.html> <http://teleactivites.leader-plus.com>.